

# PRIORITE PREVENTION, PASSONS À L'ACTE !

Ministère des Solidarités et de la Santé - *Mercredi 10 octobre 2018*

2<sup>ème</sup> session : **Rendre plus visible et soutenir les acteurs de la  
prévention/promotion de la santé**

---

## ACTEURS DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ, QUELLES FORMATIONS ?

CHRISTINE FERRON, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

# Qui former ?

---

❑ QUATRE NIVEAUX D'INTERVENTION SONT NÉCESSAIRES POUR FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT COHÉRENT DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ SUR UN TERRITOIRE

1. L'observation et l'analyse précise de la situation correspondent au **1<sup>er</sup> niveau**,
2. La définition des orientations stratégiques et l'organisation/ la coordination de l'offre constituent le **2<sup>ème</sup> niveau**
3. Le développement des compétences et de la professionnalisation des acteurs-relais correspond au **3<sup>ème</sup> niveau**,
4. Enfin, la mise en œuvre d'actions auprès des populations constitue le **4<sup>ème</sup> niveau**.

❑ À CHACUN DE CES 4 NIVEAUX D'INTERVENTION CORRESPONDENT DES CATÉGORIES D'ACTEURS (PLUS OU MOINS BIEN IDENTIFIÉS) ET DES BESOINS DE FORMATION SPÉCIFIQUES

# Quelle offre de formation existante ?

---

- « Inventaire » de l'offre et des ressources en **FORMATION OPÉRATIONNELLE (DIPLÔMANTES ET NON DIPLÔMANTES) DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION**, au niveau régional et national (*convention Santé publique France – Fnes 2017*)
- Il existe sur le territoire national un très grand nombre de formations ayant trait de près ou de loin à la promotion de la santé ou à la prévention.
  - Le thème de la « promotion de la santé » lui-même, se rapportant à une définition large de la santé et à une multiplicité de déterminants, ouvre considérablement le champ des formations potentiellement recensables.
  - Les acteurs et les formats possibles de la formation sont eux-mêmes nombreux et multiples.

# Une offre de formation très diversifiée et en évolution

---

- ❑ Formations initiales spécialisées au sein d'Universités, d'Ecoles, d'Instituts de formation...
- ❑ Modules/sessions/temps de formation dans des formations initiales non spécialisées
- ❑ Formations professionnelles continues proposées par les réseaux associatifs d'opérateurs « de seconde ligne » et une multiplicité d'autres organismes (CNFPT...)
- ❑ Formations de formateurs, formations-actions
- ❑ Modalités « alternatives » et/ou innovantes
  - *Formations croisées, interprofessionnelles, co-formations*
  - *MOOC, e-learning*
  - *Congrès, colloques, séminaires, Université d'été*
  - *Conseil et accompagnement méthodologiques*
  - *Communautés de pratiques*
  - *Capitalisation d'expériences*
  - *Recherches interventionnelles*
  - ...

# Améliorer l'accès à cette offre

---

- ❑ **Un nécessaire travail de recensement et de centralisation**
  - Aider les acteurs de la promotion de la santé, quels qu'ils soient, à se repérer dans cette offre, à identifier les formations répondant à leurs besoins et à leurs aspirations
- ❑ **Une amélioration de la prise en charge financière des formations par les OPCA**
  - Acteurs du monde associatif ++
- ❑ **Un soutien aux offreurs de formation**
  - Adaptation aux évolutions de la législation sur la formation professionnelle

# Veiller à la qualité de l'offre de formation

---

- ❑ Des orientations claires et cohérentes → santé, promotion de la santé, éducation, formation...
- ❑ Connaissance et analyse préalables des besoins, demandes et situations des demandeurs/participants
- ❑ Qualité pédagogique = *respect de principes éthiques et méthodologiques (pédagogie participative par exemple)*
- ❑ Suivi et évaluation, notamment en termes
  - *de réinvestissement dans les pratiques*
  - *d'appui aux dynamiques locales et nationales*

# Veiller à la qualité de l'offre de formation

---

- **Des référentiels de compétences / référentiels de formation élaborés par différents organismes**
  - L'Union internationale de promotion et d'éducation pour la santé (UIPES) – *Promotion de la santé*
  - Santé publique France – *EPS et ETP*
  - L'École des hautes études en santé publique – *formation des Médecins de l'éducation nationale*
  - Les Universités
  - La Fnes... Et sans doute beaucoup d'autres !
  - *Mais des besoins évolutifs à prendre en compte (exemple : référentiel de formation du service sanitaire)*

# Stratégie nationale de santé 2018-2022

❑ Adapter les formations « aux évolutions constatées ou à venir concernant les métiers et les conditions d'exercice des professionnels de santé. »

---

❑ « Les priorités fixées par la stratégie nationale de santé, telles que le virage de la prévention, devront se refléter dans les nouvelles formations ».

## ⇒ Plusieurs pistes

- « S'appuyer sur le service sanitaire des futurs professionnels de santé »
- « Développer la formation des étudiants au vécu du patient, à la prise en compte de ses conditions de vie et de travail, ainsi qu'aux enjeux de la relation de soin et de la vulnérabilité »
- « Développer dès la formation une culture pluriprofessionnelle, et du travail en équipe et une plus grande proximité avec les autres professions, notamment grâce à des modules communs et à des échanges de pratique »
- « Poursuivre l'« universitarisation » des formations sociales et paramédicales afin de renforcer" la qualité de la formation »
- « Renforcer la représentation et le rôle de l'expertise des usagers dans le système de santé par le développement de la formation »... et la place des patients dans les formations !



# Merci de votre attention

---